

Antifragilité : le Maroc face à son destin

Édito __ Par Ali Moutaib

Dans son livre « Antifragile : les bienfaits du désordre », Nassim Nicholas Taleb définit l'antifragile comme étant un système, individu, idée ou structure capable de se renforcer durablement face à un choc ou une crise. L'antifragilité est plus qu'un simple antonyme de « fragilité » ; l'antifragile résiste certes à un choc mais devient meilleur et plus fort. En ce sens, dans un monde de complexité et d'incertitude grandissantes, il ne s'agit plus de s'arrêter à la résilience et de rester impassible mais de trouver des opportunités pour se nourrir et croître dans le désordre.

Lors de cette crise du Covid-19, le Maroc a démontré sa capacité de résilience face à une crise dont l'ADN est empreint d'incertitude, tant au niveau sanitaire qu'au niveau économique et sécuritaire. À cet effet, plusieurs mesures¹ ont été prises pour endiguer la pandémie, à savoir la mise en place d'un « Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du Coronavirus », la production de plus de 7 millions de masques par jour, l'application d'un confinement strict et l'élargissement des tests de dépistage. Mieux encore, le royaume a transformé, en moins d'un mois, son tissu économique en véritable économie de guerre nationale. Autrement dit, le Maroc a su tirer profit de la crise sanitaire en réorientant son tissu industriel vers la production du matériel médical d'urgence (notamment les masques de protection et les respirateurs artificiels),

ce, afin de répondre aux besoins dictés par la conjoncture actuelle.

Toutefois, la question qui persiste est de savoir comment le Maroc peut-il se construire dans cette période de volatilité extrême, devenant par là antifragile ? En effet, le royaume devrait être conscient du fait que nous ne pouvons échapper à l'incertitude, qu'il faut l'affronter avec lucidité et déployer des efforts continus en vue de se développer et s'améliorer, particulièrement en étant placé dans des environnements instables et imprévisibles. La crise est aussi le moment de remettre en cause nos priorités et d'apprendre de nos erreurs. Le Maroc gagnerait également à réduire au maximum tout élément susceptible de le fragiliser en limitant notamment les dépendances qui pourraient l'affaiblir².

Finalement, ayant lancé une large consultation pour déterminer son modèle de développement à travers la Commission spéciale sur le modèle de développement (CSMD), le Maroc devrait capitaliser sur ses forces mises en lumière lors de cette crise sanitaire, à savoir la digitalisation intelligente, la souveraineté économique, la coopération civilo-militaire, la place des TPME, la valeur du tissu industriel, etc. La mobilisation de l'économie de guerre pour les masques devrait contribuer à ouvrir des perspectives quant au développement d'une industrie stratégique liée au secteur de la santé.

1 Voir la rubrique « Actualité » du n°13 et n°14 de la Lettre HA : « Coronavirus : des mesures draconiennes pour reprendre de l'éclat au Maroc ».

2 Voir le concept de « Via Negativa » employé par Nassim Nicholas Taleb et qui consiste à retirer d'abord plutôt qu'à ajouter.



FEUILLETON DE L'ACTUALITE

Par Amine Diouri

04 avril • **International**
Le nombre de cas de Covid-19 dépasse le un million dans le monde.

06 avril • **Royaume Uni**
Le Premier ministre britannique admis en soins intensifs suite à l'aggravation de ses symptômes liés au Covid-19.

07 avril • **États-Unis**
Donald Trump menace d'arrêter la contribution des États-Unis à l'OMS.

07 avril • **Chine**
La Chine ne déclare aucune mort liée au Covid-19 en 24 heures.

08 avril • **Équateur**
L'ex-président de l'équateur Rafael Correa condamné à 8 ans de prison pour des accusations de corruption.

08 avril • **Chine**
Levée du bouclage de la ville de Wuhan, ville du déclenchement de la pandémie.

08 avril • **États-Unis**
Bernie Sanders abandonne la course aux primaires démocrates.

10 avril • **États-Unis**
La Fed annonce 2300 milliards de dollars de nouveaux prêts pour l'économie américaine.

10 avril • **États-Unis**
Les géants Apple et Google annoncent travailler sur une application destinée à lutter contre le Covid-19 grâce à des technologies de traçage.

12 avril • **International**
Les pays de l'OPEP s'accordent sur une baisse historique de la production de pétrole mondiale.

12 avril • **États-Unis**
Le bilan des morts liés au Covid-19 dépasse 20 000 décès aux États-Unis.

13 avril • **France**
Le porte avion français Charles de Gaulle immobilisé suite à la déclaration de nombreux cas à bord.

13 avril

Maroc

Le roi Mohammed VI s'entretient avec ses homologues sénégalais et Ivoirien afin de lancer une initiative africaine contre la pandémie du nouveau coronavirus.

14 avril

États-Unis

La maison blanche annonce un plan de relance de 2000 milliards de dollars destiné à l'économie américaine.

17 avril

Chine

La ville de Wuhan revoit à la hausse le bilan des morts du Covid-19.

20 avril

International

Les cours du pétrole brut américain s'effondrent de manière historique.

21 avril

Israël

Benny Gantz et Benjamin Netanyahu s'accordent sur un gouvernement d'union nationale pour les trois prochaines années.

21 avril

États-Unis

Le président Trump met en place un décret qui suspend la délivrance de cartes vertes pour deux mois, sauf pour les visas temporaires de travail.

23 avril

Chine

La Chine augmente sa contribution à l'OMS de 30 millions de dollars.

26 avril

Russie

La Russie, premier exportateur mondial de blé, va suspendre jusqu'au 1er juillet ses exportations de: blé, orge, maïs et seigle.

27 avril

Libye

Le maréchal Haftar s'autoproclame dirigeant de la Libye.

29 avril

États-Unis

L'économie américaine se contracte de 4,8% au premier trimestre de 2020.

29 avril

International

Plus de 3,5 millions de personnes à travers le monde ont été touchées par le Covid-19.

30 avril

Corée du Sud

La Corée du Sud a annoncé qu'aucune contamination locale n'a été enregistrée sur son territoire.

30 avril

Russie

Le premier ministre russe testé positif au Covid-19.

04 mai

Italie

Début d'un déconfinement progressif en Italie et en Espagne.

Covid-19 et le traçage numérique

Par Habiba El Mazouni et Mohamed Amine Diouri

Moins de cinq mois après son déclenchement, le nouveau coronavirus s'est répandu d'une façon exponentielle partout dans le monde, contaminant déjà plus de 3,5 millions de personnes. Cette expansion effrénée s'explique non seulement par la contagiosité assez élevée de ce virus mais aussi par le fait que nous vivons dans un monde où les individus se déplacent et interagissent entre eux d'une façon sans précédent. Ce paramètre rend encore plus difficile la maîtrise et l'éradication du Covid-19. À cet effet, l'Organisation mondiale de la santé considère que le traçage électronique devrait être (en parallèle avec le suivi des personnes infectées et la réalisation étendue des tests) un des piliers de la réponse à fournir par les États afin d'endiguer ce fléau. La Chine a été le premier pays à adopter une application de tracking face au Covid-19. Si cette initiative a reçu plusieurs critiques dénonçant le caractère invasif d'une telle solution vis-à-vis du respect du droit à la vie privée des populations, nombreux sont les pays qui misent aujourd'hui sur l'adoption d'une solution numérique dans le but de faciliter l'identification des personnes susceptibles de porter le virus. Le Maroc n'est pas en reste.

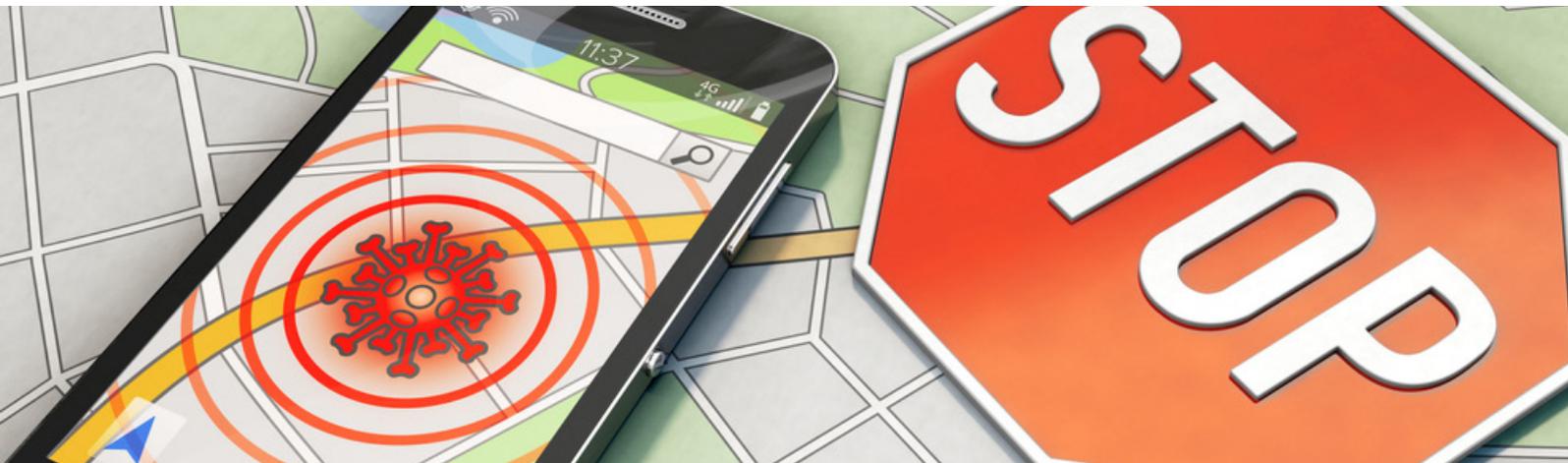


Qu'est-ce que le traçage numérique ?

Le contact tracing est une procédure visant à établir la liste de personnes susceptibles d'avoir contracté une maladie infectieuse suite à un contact avec une personne infectée. Si dans le cas de certaines maladies le contact tracing est facile à établir compte tenu de la nature des vecteurs de transmission, la nature du nouveau coronavirus rend cette tâche très ardue. D'où la nécessité d'avoir recours à des technologies de tracking afin d'identifier les personnes en question d'une façon optimisée. La réponse des gouvernements au Covid-19 passe donc aussi par les smartphones, ces derniers peuvent être utilisés pour aider au contact tracing mais aussi à prévenir les personnes potentiellement porteuses de la maladie grâce à l'envoi de messages d'alertes.

En ce sens, plusieurs procédés techniques peuvent être exploités à l'image de l'usage de la technologie GPS afin de garder un registre de tous les emplacements par lesquels une personne infectée est passée ; cela permet de les croiser avec les registres des autres personnes en vue d'identifier les individus ayant été en contact avec le porteur de la maladie. Cependant, l'usage du tracking par GPS soulève beaucoup de questionnements sur le respect de la vie privée. S'ajoute à cela le fait que les satellites GPS ne permettent pas d'identifier avec une grande exactitude l'emplacement précis d'une personne dans le cas où celle-ci vit par exemple dans un immeuble de plusieurs étages. Une autre technique consiste pour sa part à utiliser la technologie Bluetooth dans le but d'enregistrer les identifiants de tous les téléphones qu'une personne contagieuse a pu croiser avant d'être mise en isolation. Cette dernière technique offre une plus grande confi-

dentialité pour les raisons suivantes : la technique n'utilise pas des données de localisation, les identifiants (clés) sont anonymes, le « matching » se fait sur les smartphones de chaque individu et les registres ne sont partagés avec les autorités que si une personne est déclarée infectée ou risque de l'être. Néanmoins, ces deux procédés nécessitent que les personnes téléchargent les applications de tracking et qu'elles gardent avec elles leurs téléphones lors de l'ensemble de leurs déplacements. Dans le but de s'assurer que la localisation des personnes soit indentifiable en permanence, des pays misent sur des bracelets de tracking. En Corée du Sud, les personnes ayant violé les ordres de quarantaine peuvent être obligées à porter des bracelets de tracking.



Quid du traçage numérique au Maroc ?

S'inspirant de solutions de traçage numérique adoptées par certains pays asiatiques particulièrement Singapour, le Maroc a pris la décision de mettre en place une application de traçage numérique afin de gérer au mieux la crise sanitaire du nouveau coronavirus. La première version de cette application devait être opérationnelle fin avril dernier.

En effet, cette application a pour objectif de repérer de manière précoce les personnes ayant été en contact avec des cas confirmés, en vue d'endiguer la pandémie. L'application permettra également de cibler les tests de dépistage ainsi que de préparer la période de déconfinement, notamment par l'isolement des cas détectés et la prévention de toute prolifération éventuelle de foyers locaux.

Techniquement, un identifiant unique sera associé à chaque installation de l'application et chaque utilisateur sera suivi par la technologie Bluetooth (en effectuant un scan des téléphones à proximité). L'application devra se servir d'un « rétro-historique » appelé « back-tracking » de contacts des cas confirmés sur les 14 à 21 derniers jours pour contenir les cas potentiels de contamination. Les utilisateurs ayant été en contact avec la personne contaminée seront avisés par « push » sur l'application et/ou par SMS leur recommandant de s'isoler et les informant sur le passage d'une équipe médicale afin d'effectuer des tests de dépistage.

Le traçage numérique permettra aussi de fournir une base de données susceptible d'aider la gestion de la période du déconfinement dans le sens où plusieurs indicateurs (nombre de contaminés déclarés sur la plateforme, nombre de potentiels contaminés, les zones à risque élevé de contamination, etc.) seront centralisés au niveau d'un tableau de bord accessible aux équipes chargées d'administrer l'application. Il est à préciser que seules les données des personnes présentant des symptômes ou testées positives au coronavirus figureront au niveau du tableau de bord central.

In fine, la mise en place d'une application de traçage numérique pose des questions sur le degré de conciliation entre la protection de la santé publique et le respect à la vie privée. La Commission Nationale de Contrôle de Protection des Données à Caractère Personnel (CNDP) devra veiller à ce que l'application soit mise en place dans un cadre respectueux de la vie privée et des données personnelles. À cet égard, la CNDP avait recommandé que l'application soit installée volontairement, tout en créant les conditions nécessaires d'une acceptabilité sociale et en confortant la confiance numérique.

Coronavirus : des mesures draconiennes pour reprendre de l'éclat au Maroc -2-

Par Habiba El Mazouni

Le Maroc accélère ses efforts en matière de la lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus (2019-CoV). Après la mise en place d'un arsenal de mesures tant au niveau sanitaire qu'au niveau socio-économique et sécuritaire, le pays annonce des mesures pour le monde de la culture.

En effet, une somme de 13.3 millions de dirhams a été débloquée par le Fonds national pour l'action culturelle (FNAC) et sera destinée à l'ensemble du secteur touché de plein fouet par la crise sanitaire du nouveau coronavirus.

Le ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports est mobilisé pour soutenir la création, accompagner et aider les artistes et acteurs en difficulté, à surmonter cette période difficile. Concrètement, sur un montant de 13.3 millions de dirhams, 7,7 millions de dirhams seront distribués sous forme de subventions à près de 124 organisations culturelles au premier rang desquelles le monde du théâtre et de la musique, sans oublier une dizaine de projets d'arts plastiques. Quant au secteur de l'édition et du livre, des subventions promises auparavant aux librairies, revues culturelles, sensibilisation à la culture, etc. seront payées. 5,6 millions de dirhams seront répartis entre 721 professionnels du secteur, dont 176 attendaient une résolution depuis 2016 et 2017.

Désormais, des réflexions sont menées sur les scénarios d'un déconfinement progressif. Le secteur de la culture doit y être inclus, tout en mettant en place une stratégie de relance de l'économie culturelle.



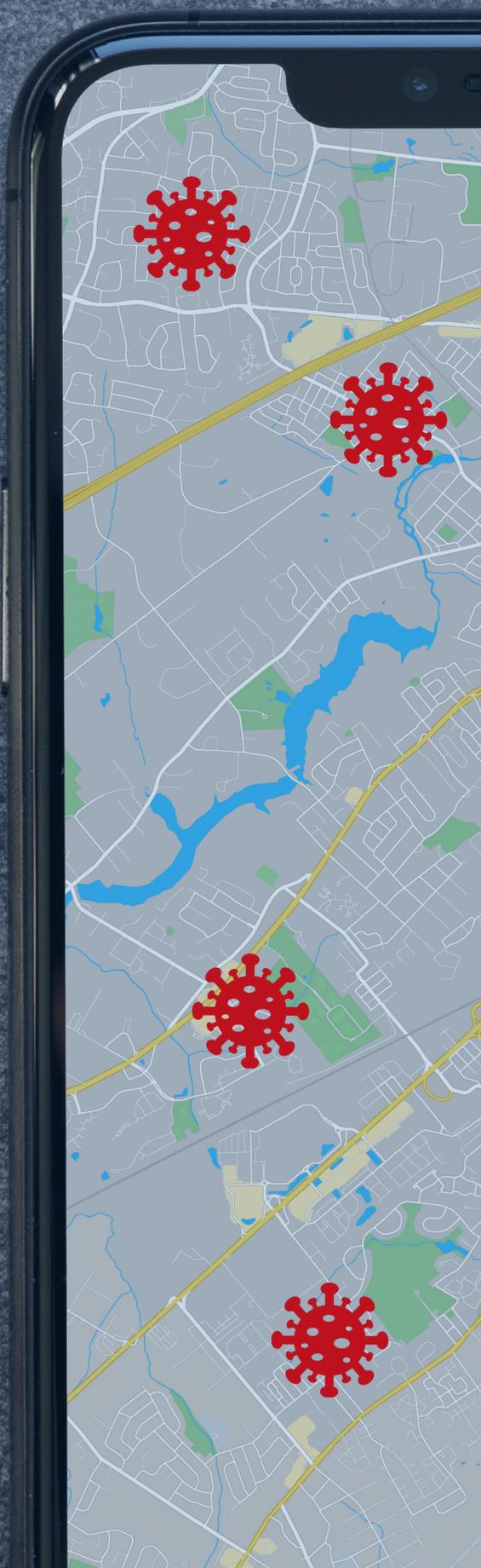
**HELP US,
PROTECT YOU!**



QUESTION DU MOIS

CNDP et réforme de la Loi 09-08

Par Mohamed Amine Diouri





Qu'est-ce que la Commission Nationale de Contrôle de la Protection des Données à Caractère Personnel ?

La CNDP est la Commission Nationale de Contrôle de la Protection des Données à Caractère Personnel. Cette institution est actuellement présidée par Omar Seghrouchni. Outre son rôle relatif à la protection des données à caractère personnel, la fonction de la CNDP s'articule aussi autour de la formation, du conseil et de l'accompagnement des divers acteurs intervenant dans le traitement de données.

Qu'est-ce que la loi 09-08 ?

La loi 09-08 est la loi relative à la protection des données personnelles ; celle-ci a été publiée au bulletin officiel au début de l'année 2009. Ce texte de loi a vu le jour dans un contexte globalisé marqué par une utilisation grandissante des outils technologiques ainsi que par une circulation accrue de l'information. Cette loi a aussi eu, entre autres, comme objectif de régulariser le développement des activités d'offshoring au Maroc.

Quelle est la position du CNDP face à l'application de traçage numérique ?

Dans le but de lutter contre la propagation du Coronavirus, le royaume du Maroc compte mettre en place une application de traçage numérique. En sa qualité de garant du respect de la protection des données personnelles, la CNDP a annoncé qu'elle : « se tient à la disposition des autorités gouvernementales pour les accompagner à conforter le cadre de confiance numérique pouvant contribuer à gérer les deux priorités du moment : la gestion du risque sanitaire et le maintien de l'activité économique ». La commission a aussi rappelé qu'elle se tient à disposition des citoyens pour répondre à leurs interrogations relatives au traitement de leurs données personnelles ainsi qu'aux questions portant sur le respect de la vie privée.

Quelles sont les principales recommandations émises par la CNDP ?

La commission a salué les efforts de l'État mais a souligné le fait que l'application doit être déployée sur la base d'une confiance volontariste et non sur la base d'une obligation. La commission a aussi invité le gouvernement à garantir la complémentarité annoncée comme nécessaire entre le dépistage et l'usage de l'application. Dans le même sens, la CNDP recommande au gouvernement de bien détailler la finalité de l'application ainsi que les moyens techniques et opérationnels mis en œuvre pour atteindre cet objectif. Pour conclure, la commission a rappelé que les données à caractère personnel ne doivent pas être réutilisées pour une finalité autre que celle affichée au préalable.

« Nous sortons de la communication de crise classique pour entrer dans la transmission de la crise à tous les étages de la société. Cette idée ouvre ainsi un nouveau registre : l'écoute de la crise »

La crise sanitaire du nouveau coronavirus engendre un contexte sibyllin où l'incertitude quant à l'évolution de la situation renverse l'ordre naturel des choses. Quelle lecture faites-vous de cette crise ?

La crise du Covid-19 est une aporie et sa gestion est archipélagique. Pour répondre à ta question, je te propose une lecture philosophique qui, bien qu'elle soit fondamentale, reste le parent pauvre des décisions qui pilotent cette crise. En effet, nous avons une grande difficulté à poser une définition de cette crise, ce qui entraîne les gestionnaires dans un labyrinthe de décisions. Si nous pouvions définir correctement cet événement, nous percevrions des pistes stratégiques. J'entends par stratégie la définition, de façon permanente, des objets qui se présentent. D'ailleurs, on réduit souvent la stratégie à un plan d'action, ce qui démontre une faiblesse dans la chaîne de notre pensée. En outre, le Covid-19 est dans une aporie car nous nous contentons de constater ce qui est. Notre attitude est structurée à un vide à trois étages : le vide politique, le vide culturel et le vide créé par l'uniformisation de la prise de décision. Depuis le mois de mars, nous prenons conscience que l'individualisme n'est pas une transparence réflexive. Cette irruption du réel nous renvoie une affirmation : la vérité n'est pas l'affirmation de soi. Cet individualisme, ciment de la globalisation, nous a éloigné de la subjectivité. Cette crise est un violent retour du refoulé qui désagrège la représentation. Ainsi, je pense que **le Covid-19 nous ouvre la porte vers une nouvelle dialectique. Notre mode de raisonnement doit évoluer, s'adapter, se modifier, se fondre avec le réel.** La phénoménologie et l'herméneutique, qui dominent actuellement, doivent devenir des chapitres de l'histoire de la philosophie. C'est là aussi la leçon que nous devons tirer de cette crise.

Communiquer pour les États n'a jamais été aussi compliqué à ce jour, entre rassurance et sévérité des mesures mises en place par une grande majorité de pays. Que pouvez-vous nous dire au sujet de la gestion de crise ?

Après deux mois de crise mondiale, on constate que le fait de se mettre à l'écoute des données qui nous sont données, de façon collective et non collégiale, reste une attitude difficile et on n'y parvient que trop peu. On peut donc noter qu'à cette date, le terme collectif est perdant. La verticalité de la gestion de crise s'avère être un pilotage esseulé. Ne plus avoir une gestion centralisée de la crise signifie de faire place à l'écoute, qui reste une attitude permettant de saisir trois éléments : le réel, l'imaginaire, le symbolique. En effet, l'écoute en gestion de crise est donc une attitude qui te met dans une stratégie permanente, évolutive et non statique. Dans le schéma général de compréhension de la crise du nouveau coronavirus, nous distinguons très nettement la place des mathématiques. Cette montée en puissance des mathématiques a un effet de levier très important sur la vulgarisation de la crise. La forme mathématique est la seule représentation qui se transmet sans perte de sens. L'assiette que donne les mathématiques à la compréhension de l'évolution de cette crise, relativise la phénoménologie et la philosophie analytique. Cette philosophie de la mathématique est une philosophie ardue mais qui se révèle très démocratique. Les courbes épidémiologiques vont au peuple qui, lui, se met à réfléchir sans nécessité de passer par la structure. **Disons-le clairement, par les mathématiques, la circulation de cette crise sort du registre classique de la « pensée unique » ; nous sortons de la communication de crise classique pour entrer dans la transmission de la crise à tous les étages de la société. Cette idée ouvre ainsi un nouveau registre : l'écoute de la crise.**



Eric YVONNET

Ancien directeur exécutif de Science-Po Rabat
Université Internationale de Rabat

Quelle place occupe la communication dans cette conjoncture actuelle ?

La crise sanitaire est accompagnée par une doxa « tout est langage, tout est communication ». Cela constitue une herméneutique simple, accessible à tous et qui nous éloigne du domaine du complexe. Méfions-nous de la formule « retour du réel » reprise comme un slogan dans une période du « tout est langage ». La vraie question est : de quel pouvoir s'agit-il ? quel « réel » prend le pouvoir ? Un événement comme le Covid-19 a des effets, non pas symboliques, mais sur le symbolique. Pour le citoyen, il est compliqué de distinguer ce qui est de la représentation et ce qui est du réel. Les médias et la grande consommation sur Internet, produisent ce qu'ils désignent comme « des événements » de façon à saturer le spectateur afin qu'il n'en produise aucun lui-même. Le Covid-19 est un événement philosophique qui porte atteinte au réel.

À votre avis, comment le monde pourrait-il se préparer à une phase de post-crise ?

Les différents États vont certainement organiser des retours d'expériences (RETEX) dans la phase de post-crise. Je pense qu'il faut tenir deux types de RETEX. Le premier à « chaud », pendant la phase de résilience avant la sortie du vaccin. Le second dans un temps plus long. Pour que cette crise soit positive, il faudrait qu'une nouvelle pensée émerge dans la stratégie des crises majeures maintenant, avant de rentrer dans un cycle de répétition. Or, il ne peut y avoir émergence d'une nouvelle pensée sans une cause massive, révélatrice. Si nous analysons que le Covid-19 uniquement en tant qu'une crise sanitaire, nous nous inscrivons systématiquement dans un schéma de répétition. À cet égard, aucune nouvelle pensée stratégique ne peut émerger. Ainsi, **il faut garder à l'esprit qu'une situation est structurée, qu'il y a un supplément hasardeux, non structuré (événement) et que ce supplément n'a aucun pouvoir de maintenance répétitive.** Je conclus par des interrogations qui me semblent importantes d'aborder dans la perspective d'un agenda public, à savoir : Entre publicité et discrétion, comment définir les politiques publiques des risques ? Quel rôle pour l'administrateur des crises majeures et quel rôle pour l'expert ? Quelles perspectives pour les thèses de l'influence ? Le pouvoir d'indécision représente-t-il une vraie décision ? Une crise est-elle une période ou une ligne d'horizon ? Et comment forger une intelligence du chaos ?



Prochains événements



WEBINAIRE – 15/05/2020

Between crises and opportunities: the pandemic's implications on the economic and energy sectors in the broader Mediterranean, organisé par Policy Center for the New South.



WEBINAIRE – 19/05/2020

La cybersécurité des utilisateurs a l'heure du télétravail, organisé par Inwi



WEBINAIRE – 20/05/2020

Jeunesse et Covid-19 : Les défis de l'emploi et l'éducation en Afrique du Nord, organisé par Policy Center for the New South.



info@hadvisors.net



+212 537 73 45 13